

*REPUBLIQUE FRANCAISE*

*Ministère de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche*

*Ministère des affaires sociales et  
de la santé*

Secrétariat général

.....

Direction générale des ressources humaines

Direction générale de l'offre de soins

**Arrêté du 23 FEV. 2017**

**relatif aux membres élus et désignés de la juridiction disciplinaire prévue à l'article  
L.952-22 du code de l'éducation**

**La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et la ministre des affaires sociales et de la santé,**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.952-22 ;

Vu le décret n° 84-135 du 24 février 1984 modifié portant statut des personnels  
enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires, et notamment ses articles  
22 et 22-1 ;

Vu le décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 modifié portant statut des personnels  
enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des  
centres hospitaliers et universitaires, et notamment ses articles 50 et 51 ;

Vu le décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 portant dispositions relatives aux personnels  
enseignants des universités, titulaires et non titulaires de médecine générale, et notamment son  
article 39 ;

Vu les arrêtés du 25 juillet 2016 relatifs aux élections de la juridiction disciplinaire  
compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et  
universitaires et des personnels enseignants de médecine générale ;

Vu les arrêtés du 28 octobre 2016 fixant les listes des candidats ;

Vu les procès-verbaux établis le 12 décembre 2016 récapitulant l'ensemble des résultats  
du scrutin du 15 novembre 2016,

**Arrêtent :**

## Article 1<sup>er</sup>

Pour les disciplines médicales, la juridiction disciplinaire est composée des membres élus et désignés ci-après :

### A- PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS

1) *Au titre de l'article 22 4° du décret n°84-135 du 24 février 1984 modifié*

#### **Collège de médecine**

Mme Brigitte DRENO (*élue membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Nantes

M. Benoît MISSET (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Rouen

M. Frank BOUDGHENE-STAMBOULI (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris VI)

#### **Collège de chirurgie**

M. Olivier FARGES (*élu membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris VII)

M. Pierre GOUNY (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Brest

M. Eric LECHEVALLIER (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Marseille

#### **Collège de biologie**

M. Thierry HAUET (*élu membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Poitiers

M. Didier RAOULT (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Marseille

M. Jean-Michel COINDRE (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Bordeaux

2) *Au titre de l'article 22 8<sup>ème</sup> alinéa du décret n°84-135 du 24 février 1984 modifié*

### **Collège de médecine**

M. Thomas SIMILOWSKI (*élu membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris VI)

M. Olivier CLARIS (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Lyon

Mme Sophie GROMB-MONNOYEUR (*élue 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Centre hospitalier et universitaire de Bordeaux

### **Collège de chirurgie**

M. Philippe DESCAMPS (*élu membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire d'Angers

M. François GUILLEMIN (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Nancy

M. Henry COUDANE (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Nancy

### **Collège de biologie**

M. Marc DELPECH (*désigné membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris V)

M. Jean-Paul SAINT-ANDRE (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire d'Angers

M. Daniel FAGRET (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Grenoble

## **B- MAÎTRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS**

*Au titre de l'article 22 5° du décret n°84-135 du 24 février 1984 modifié*

### **Collège de médecine**

M. Vincent HAZEBROUCQ (*élu membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris V)

M. Raphaël BRIOT (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Grenoble

Mme Brigitte ESCOUBET (*désignée 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris VII)

### **Collège de chirurgie**

Mme Sonia GAUCHER (*élue membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris V)

Mme Elisabeth BOULANGER-VITTE (*désignée 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris VII)

M. Michel RONGIERES (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Toulouse

### **Collège de biologie**

M. Serge BOTTARI (*élu membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Grenoble

M. Alexis de ROUGEMONT (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Dijon

M. Ivan BERLIN (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris VI)

**C- PRATICIENS HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES, CHEFS DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANTS DES HÔPITAUX ET ASSISTANTS HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES**

*Au titre de l'article 22 6° du décret n°84-135 du 24 février 1984 modifié*

**Collège de chirurgie**

Mme Gaëlle FIARD (*élue membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Grenoble

**Collège de biologie**

Mme Emilie CHHUN (*désignée membre titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris V)

**Collège de médecine**

Mme Solen KERNEIS-CANNET (*désignée 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de médecine de Paris V)

**Collège de chirurgie**

M. Jean-Christophe BERNHARD (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Bordeaux

**Article 2**

Pour les disciplines pharmaceutiques, la juridiction disciplinaire est composée des membres élus et désignés ci-après :

**A- PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES**

*1) Au titre de l'article 22-1 4° du décret n°84-135 du 24 février 1984 modifié*

M. Pascal LE CORRE (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Rennes

M. Gaël GRIMANDI (*élu 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Nantes

Mme Valérie SAUTOU (*élue 3<sup>ème</sup> titulaire*)  
Centre hospitalier et universitaire de Clermont-Ferrand

M. Dominique PORQUET (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)  
Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de pharmacie de Paris XI)

M. Jean-Pierre BENOIT (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)  
Centre hospitalier et universitaire d'Angers

M. Patrice VANELLE (*désigné 3<sup>ème</sup> suppléant*)  
Centre hospitalier et universitaire de Marseille

2) *Au titre de l'article 22-1 8<sup>ème</sup> alinéa du décret n°84-135 du 24 février 1984 modifié*

M. Philippe ARNAUD (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)  
Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de pharmacie de Paris V)

Mme Sylvie CRAUSTE-MANCIET (*élue 2<sup>ème</sup> titulaire*)  
Centre hospitalier et universitaire de Bordeaux

M. Pascal RATHELOT (*élu 3<sup>ème</sup> titulaire*)  
Centre hospitalier et universitaire de Marseille

M. Denis GUILLOTEAU (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)  
Centre hospitalier et universitaire de Tours

M. Dominique BELLET (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)  
Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de pharmacie de Paris V)

Mme Françoise DIGNAT-GEORGE (*désignée 3<sup>ème</sup> suppléante*)  
Centre hospitalier et universitaire de Marseille

## **B- MAÎTRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES**

*Au titre de l'article 22-1 5° du décret n°84-135 du 24 février 1984 modifié*

M. Philippe FAGNONI (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Dijon

Mme Nathalie RIZZO-PADOIN (*élue 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de pharmacie de Paris V)

M. Johann CLOUET (*élu 3<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Nantes

Mme Malika AOUADI-BALDUYCK (*désignée 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Centre hospitalier et universitaire de Lille

Mme Dominique RAPHANAUD-VIDAUD (*désignée 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de pharmacie de Paris V)

M. Jean-Philibert GRELLET (*désigné 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Bordeaux

## **C- ASSISTANTS HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES**

*Au titre de l'article 22-1 6° du décret n°84-135 du 24 février 1984 modifié*

M. Jean-François HUON (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Nantes

M. Ian SOULAIROL (*élu 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre hospitalier et universitaire de Montpellier

M. Philip CHENNELL (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre hospitalier et universitaire de Clermont-Ferrand

Mme Elodie BOUAZIZ (*désignée 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Centre hospitalier et universitaire de Paris (UFR de pharmacie de Paris V)

### Article 3

Pour les disciplines odontologiques, la juridiction disciplinaire est composée des membres élus et désignés ci-après :

#### **A-PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS DES CENTRES DE SOINS, D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DENTAIRES**

*1) Au titre de l'article 51 1° du décret n°90-92 du 24 janvier 1990 modifié*

M. Bernard GIUMELLI (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Nantes

M. Etienne DEVEAUX (*élu 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Lille

M. Louis-Frédéric JACQUELIN (*élu 3<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Reims

Mme Corinne TADDEI-GROSS (*élue 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Strasbourg

M. Denis BOURGEOIS (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Lyon

M. Marc BOLLA (*désigné 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Nice

*2) Au titre de l'article 51 5<sup>ème</sup> alinéa du décret n°90-92 du 24 janvier 1990 modifié*

M. Serge ARMAND (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Toulouse

M. Jean-Marc MARTRETTE (*élu 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Nancy

M. Jacques-Henri TORRES (*élu 3<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Montpellier

M. Jacques DEJOU (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Marseille

M. Youssef HAIKEL (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Strasbourg

M. Philippe GIBERT (*désigné 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Montpellier

## **B- MAÎTRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES-PRATICIENS HOSPITALIERS DES CENTRES DE SOINS, D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DENTAIRES**

*Au titre de l'article 51 2° du décret n°90-92 du 24 janvier 1990 modifié*

M. Pierre-Pascal POULET (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Toulouse

M. Laurent LE GUEHENNEC (*élu 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Nantes

Mme Sahar MOUSSA-BADRAN (*élue 3<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Reims

M. Marc ENGELS-DEUTSCH (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Nancy

M. Jean-Pierre DUPREZ (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Lyon

M. Pierre MICHAILESCO (*désigné 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Montpellier

**C- ASSISTANTS HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES DES CENTRES DE SOINS,  
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DENTAIRES**

*Au titre de l'article 51 3° du décret n°90-92 du 24 janvier 1990 modifié*

Mme Marie-Caroline BAUDRION (*élue 1<sup>ère</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Nantes

M. Yassine MESSAOUDI (*désigné 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Lyon

M. Laurent VENET (*désigné 1<sup>er</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Lyon

M. Mohammed LAIB (*désigné 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Centre de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Reims

**Article 4**

Pour la discipline de médecine générale, la juridiction disciplinaire est composée des membres élus et désignés ci-après :

**A- PROFESSEURS DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE**

*1) Au titre de l'article 39 4° du décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 modifié*

M. Rémy SENAND (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Nantes

M. Jean-Loup HERMIL (*élu 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Rouen

M. Vincent RENARD (*élu 3<sup>ème</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Paris XII

Mme Isabelle AUBIN-AUGER (*élue 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Paris VII

Mme Laurence COMPAGNON (*élue 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Paris XII

M. Philippe LAMBERT (*élu 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Montpellier-Nîmes

*2) Au titre de l'article 39 8<sup>ème</sup> alinéa du décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 modifié*

M. Stéphane OUSTRIC (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Toulouse Purpan

M. Jean-Noël BEIS (*élu 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Dijon

M. Patrick IMBERT (*élu 3<sup>ème</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Grenoble

M. Christian GHASAROSSIAN (*élu 1<sup>er</sup> suppléant*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Paris V

M. Jean-Pierre LEBEAU (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Tours

M. Laurent LETRILLIART (*élu 3<sup>ème</sup> suppléant*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Lyon Est

## **B- MAÎTRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE**

*Au titre de l'article 39 5° du décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 modifié*

Mme Marie Eve ROUGE-BUGAT (*élue 1<sup>ère</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Toulouse Rangueil

M. Gaëtan GENTILE (*élu 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Marseille

M. Olivier SAINT-LARY (*élu 3<sup>ème</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Paris Ile-de-France Ouest

Mme Gladys IBANEZ (*élue 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Paris VI

M. Cédric RAT (*élu 2<sup>ème</sup> suppléant*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Nantes

Mme Elisabeth STEYER (*élue 3<sup>ème</sup> suppléante*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Nancy

## **C- CHEFS DE CLINIQUE DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE**

*Au titre de l'article 39 6° du décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 modifié*

M. Stéphane MUNCK (*élu 1<sup>er</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Nice

Mme Emilie ZARD (*élue 2<sup>ème</sup> titulaire*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Paris XII

Mme Lucie BUNGE (*élue 1<sup>ère</sup> suppléante*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Paris VII

Mme Mélanie BADIN (*désignée 2<sup>ème</sup> suppléante*)

Unité de formation et de recherche de médecine de Montpellier-Nîmes

### **Article 5**

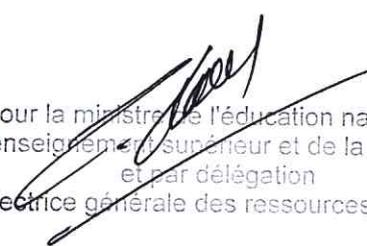
Le mandat des intéressés débute à la date du 1<sup>er</sup> mars 2017.

## Article 6

La directrice générale des ressources humaines et la directrice générale de l'offre de soins sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche*, et sur le portail Galaxie (<https://www.galaxie.enseignementsuprecherche.gouv.fr/ensup/etablisements.html>).

Fait le **23 FEV. 2017**

La ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

  
Pour la ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
et par délégation  
la directrice générale des ressources humaines

Catherine GAUDY

La ministre des affaires sociales  
et de la santé

Pour la Ministre et par délégation  
La Directrice Générale  
de l'Offre de Soins  


Anne-Marie ARMANTERAS-DE SAXCÉ